



Monsieur Youssef DIAB
Directeur Scientifique de l'EIVP
Directeur du LGUEH de l'Université de Marne-la-Vallée



Itinéraires et convergences - 30 janvier 2008

**Collectivités : comment
travailler avec le pôle ?**



Des demandes ponctuelles

Un flux déjà établi de relations entre les collectivités et laboratoires du pôle

Les sollicitations

- Validité et utilité d'une nouvelle technologie
- Expertise sur un sujet ponctuel auprès d'un réseau de chercheurs

Les moyens mis en œuvre par les laboratoires

- Etudiant de mastère
- Projet de fin d'études
- Travail de DEA

Pas de nécessité d'intervention du pôle, sauf cas plus complexes, pour lesquels le pôle apporte un cadre innovant.

Des cas plus complexes

La communauté d'agglomération de Clichy-Montfermeil

- Un territoire particulièrement difficile (très enclavé, très dégradé)
- Pourtant des atouts parfois inattendus (forte création d'entreprises, un patrimoine historique, des espaces verts)
- Un découplage nocif mais imposé par les règlements entre les problématiques de transports et de logements

Le site des hôpitaux de Neuilly sur Marne

- Une volonté d'écoquartier dans un site exceptionnel
- Une opération d'ampleur (un tiers de la ville en croissance)

La zone étroite entre la RN3 et le canal de l'Ourcq

- Une zone industrielle sinistrée dans les franges de 4 communes
- Au potentiel important en éco-activités

Le besoin est alors multiple

Dans tous ces cas évoqués, il y a nécessité

- d'**accompagner** le territoire sur tout le cycle du projet
- d'**accorder** une grande attention à la définition des besoins et dans la capacité d'adaptation des projets aux évolutions de contexte
- d'**avoir** une approche systémique mixant mobilité, construction et activités
- d'**identifier** les compétences supplémentaires capables d'innover (projets et gouvernance)
- de **faciliter** les échanges entre élus et services urbains des collectivités (sensibilisation des élus)
- de **recourir** à des solutions innovantes de produits ou de services (solutions HQE, transports doux, etc.)

Et souvent

- des études pointues (par exemple construire durable dans une zone inondable)
- le développement de solutions totalement nouvelles

Et les réponses, partenariales et de plus long terme

Il faut alors créer, pour chaque projet

- des équipes d'accompagnement
mixant profils industriels et recherche
en position d'expertise et de conseil
se démarquant des opérations d'aménagement habituelles
sollicitant des acteurs industriels motivés et disponibles
- un dispositif de gouvernance flexible, à plusieurs niveaux
- voire de la recherche-action pour dégager et capitaliser les connaissances nouvelles
- les conditions pour intégrer au fil de l'eau les innovations issues des projets du pôle

Et au-delà des projets...

Participer activement dans les Conseils Scientifiques et les groupes de travail, pour :

- orienter les travaux du pôle
- exprimer les besoins à long terme des collectivités
- être les premiers « clients utilisateurs » des solutions innovantes du pôle
- pour inspirer de nouveaux projets de R&D et leur fournir lieux d'expérimentation, de démonstration et de réalisation absolument indispensables

En bref, fertiliser en croisant savoirs des uns, savoir-faire des autres et gouvernance urbaine